

Table ronde tenue à Sorbonne Université le 1<sup>er</sup> décembre 2020  
dans le cadre du séminaire de Doctorat d'histoire économique  
du Professeur émérite Dominique Barjot

## **1974-1984 : RÉFLEXIONS SUR LES DIX ANNÉES OU LA FRANCE A DÉCROCHÉ ET CE QU'ELLES TRADUISENT**

**Michel HAU (Université de Strasbourg, UR 3400-ARCHE) et Félix TORRES (Public  
Histoire et Sorbonne Université)**

La table ronde a été introduite par une intervention conjointe de Michel Hau et Félix Torres.  
Voici le texte de l'intervention.

« Les pays sont grands pour l'avoir voulu »,  
Charles de Gaulle.

Si les pays industrialisés connaissent tous en 1974 une rupture dans leur rythme de croissance, la France est, au sein de ce groupe, le pays le plus atteint par cet accès de faiblesse économique. Entre 1974 et 1984, la désindustrialisation, le déficit de la balance commerciale et le chômage de masse la font glisser en queue de peloton des pays développés. Durant les trois décennies de l'après-guerre, c'est la Grande-Bretagne et les États-Unis qui s'étaient distingués par une croissance plus lente que la moyenne des pays de l'OCDE.

Le tassement de la croissance survenu au cours de l'année 1983 montre que c'est au tour de la France de montrer cette peu enviable singularité. Un fléchissement plutôt qu'une crise, rarement perçu jusqu'à nos jours à l'heure où la planète se prépare à entrer dans la 2<sup>e</sup> mondialisation de l'histoire après celle du XXI<sup>e</sup> siècle.

### **QUAND LA FRANCE GLISSE EN QUEUE DE PELOTON DES PAYS DEVELOPPÉS**

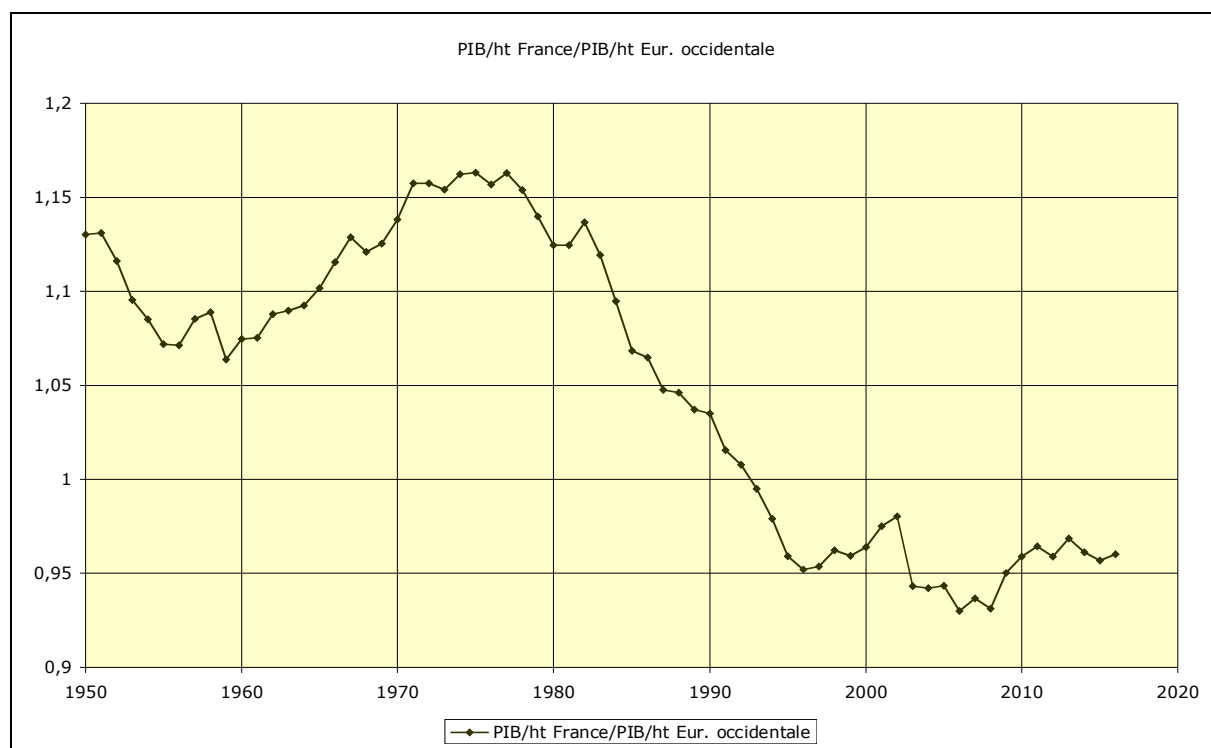
**Avec la crise des années 1970, le PIB par habitant de la France passe sous la moyenne européenne**

Tous les efforts qui avaient été accomplis avec succès depuis 1959 pour rejoindre le standard économique des pays les plus avancés de l'OCDE sont réduits à néant au cours des dix années suivantes : après avoir atteint son plus haut niveau en 1974-1975, le rapport entre le Produit

intérieur brut (PIB) par habitant de la France et celui de l'ensemble de l'Europe occidentale chute rapidement. À partir de 1984, il repasse au-dessous de son niveau de 1959. Et ce déclin relatif va se poursuivre à un rythme inchangé jusqu'à 2008, jusqu'à devenir inférieur, après 1992, au niveau moyen de l'Europe occidentale (voir figure 1). Le salaire actuel d'un ouvrier non qualifié suisse est aujourd'hui le double de celui de son homologue français<sup>1</sup>.

**Figure 1**

**PIB par habitant de la France par rapport au PIB par habitant de l'Europe occidentale  
1950-2016**



Source : Maddison Project Database, version 2018, Real GDP per capita in 2011 US dollars, multiple benchmarks (CGDPpc). Groningen Growth and Development Centre, <http://www.ggd.net/maddison/maddison-project/home.htm>, Voir J. Bolt, R. Inklaar, H. de Jong and J. L. Van Zanden, “Rebasing Maddison: new income comparisons and the shape of long-run economic development”, *Maddison Project Working paper*, n° 10.

**Le bas niveau du taux d'emploi**

<sup>1</sup> Le canton de Neuchâtel a institué en 2014 un salaire minimum de 3 048,95 € (!) contre 1 480,27 € en France.

Dans le déclin français en termes de PIB par habitant, ce n'est pas la productivité des actifs occupés qui est en cause, mais le taux d'emploi, c'est-à-dire la trop faible proportion de personnes en emploi rapport à la population en âge de travailler (15-64 ans). Cette proportion tend à se réduire dans les générations jeunes par suite de l'allongement de la période consacrée aux études, dans les générations âgées par suite de l'abaissement de l'âge auquel on part effectivement en retraite et, dans toutes les générations, par une progression du chômage. Après 1975, le taux d'emploi ne dépasse jamais 65 % de la population en âge de travailler alors qu'il remonte, durant les années 1980, à plus de 70 % en Allemagne et s'y maintient à un niveau élevé, à l'exception d'un creux au moment de la réunification.

### **La désindustrialisation, facteur principal de chômage**

La baisse du taux d'emploi va de pair avec une désindustrialisation massive, plus ample en France que partout ailleurs. L'année 1974 est historiquement celle où la part de l'industrie dans le PIB et la population active française atteint son apogée. Entre cette date et aujourd'hui, la France perd la moitié de sa population industrielle<sup>2</sup> alors que l'Allemagne n'en perd que le quart<sup>3</sup>.

Tout au long des années 1970 et 1980, le phénomène de la désindustrialisation est uniquement perçu comme le déclin des industries anciennes alors que les cessations d'activités frappent tout autant des industries plus récentes et plus diversifiées. Voilà les experts confrontés à un fait durable et dérangeant : l'explosion du chômage. À partir de 1974, l'envolée des demandes d'emploi non satisfaites démontre clairement qu'en France, contrairement aux prévisions des chantres de la société post-industrielle, le développement du secteur tertiaire ne suffit pas à remplacer les postes de travail supprimés dans les usines. Ce phénomène s'explique pourtant assez facilement : le secteur industriel représente la sphère productive, autrement dit celle qui fournit tous les produits exportables et dont les actifs occupés alimentent, par leurs dépenses, les activités non délocalisables (la sphère résidentielle) ainsi que, par la fiscalité, les emplois publics (la sphère publique). La diminution des emplois dans la sphère productive provoque,

---

<sup>2</sup> Entre 1975 et 2012, en France métropolitaine, la population occupée dans l'industrie (hors construction) chute de 6 175 000 personnes à 3 180 000, soit une baisse de 48,5 %. Source : INSEE Bases de données, Emploi intérieur total, Industries manufacturières, industries extractives et autres. Nombre d'actifs occupés (salariés et non-salariés) en personnes physiques, mise à jour 04/07/2013. Recensement de population de 1975.

<sup>3</sup> Entre 1974 et 2012, les effectifs industriels de l'Allemagne Fédérale sont passés de 10 290 000 à 7 840 000, soit une baisse de 24 %. L'adjonction de l'ancienne RDA en 1990 ne s'est traduite que très temporairement par une hausse des effectifs occupés dans l'industrie : plus de la moitié des emplois industriels de l'ancienne RDA ont été détruits dans les mois qui ont suivi.

dans celle des activités non délocalisables, un ralentissement, en valeur absolue, de la création d'emplois<sup>4</sup>.

## **UN MODELE ECONOMIQUE INADAPTE A UNE ÉCONOMIE DE PLUS EN PLUS OUVERTE**

La désindustrialisation de la France s'explique par le fait que la France a accepté l'ouverture de ses frontières sans modifier un modèle économique qui avait été conçu en 1945 pour une économie de reconstruction protégée et contrôlée. Il y a eu une déconnexion paradoxale entre la réalité d'un État français appliquant les mesures d'ouverture douanière des traités et des diverses négociations internationales (Rounds du GATT comme le Tokyo Round, accords de Lomé I et II avec les pays du Sud, etc.) et une opinion française, élites et hommes politiques inclus, continuant imperturbablement à raisonner comme si les producteurs nationaux étaient à l'abri de la concurrence étrangère sur le marché intérieur.

### **Le commerce extérieur, préoccupation allemande dans la durée, point aveugle de la vision économique française**

En France, on perçoit traditionnellement moins qu'en Allemagne le caractère vital de l'insertion dans l'échange international. La raison tient au passé historique. Celui-ci continue à vivre longtemps dans les têtes de façon plus ou moins consciente et les phénomènes culturels ont une durée beaucoup plus longue que les phénomènes économiques. La France a réussi dès le Moyen Age à s'organiser en un puissant État centralisé. Durant toute l'ère moderne, la France, par son poids démographique et son unification précoce, a constitué un marché intérieur considérable, dont les producteurs français pouvaient facilement se contenter. Le but du système douanier était de leur réserver l'accès à ce marché.

L'industrialisation de la France a débuté sous le régime napoléonien à l'abri de prohibitions et de tarifs douaniers élevés. Il faut rappeler que, même si le traité dit « de libre-échange » signé en 1860 avec la Grande-Bretagne supprima les prohibitions sur les produits fabriqués, il ne comporta pas une stricte réciprocité : les produits britanniques restaient frappés à leur entrée en France d'une taxation modérée. La chute du Second Empire donna l'occasion aux partisans du protectionnisme de prendre leur revanche. En 1892, après un long débat à la Chambre des

---

<sup>4</sup> Vincent Hecquet, « Emplois et territoires de 1975 à 2009 : tertiarisation et rétrécissement de la sphère productive », *Économie et statistique*, n° 462-463, 2013, p. 25.

Députés, un nouveau tarif général plus élevé fut voté. À cette occasion, Jules Méline, qui présidait alors la Commission des Douanes, déclara : « La France a sous la main 38 millions de consommateurs, les premiers du monde, parce que ce sont ceux qui paient le mieux et qu'elle retrouve toujours quand elle a perdu tous les autres<sup>5</sup>. » Une expression aboutie du marché national perçu comme un pré carré autosuffisant dans ce qui n'est pourtant plus le pays le plus peuplé d'Europe comme à l'époque de Louis XIV et de Napoléon...

Bien que le marché intérieur français représente aujourd'hui à peine 3 % du Revenu National Brut mondial, ce genre d'idée continue à circuler en France. En témoigne le succès, dans la campagne présidentielle de 2012, du slogan « achetons français », alors que la majorité des salariés de la production manufacturière française travaillent aujourd'hui pour l'exportation.

À partir de 1948, la France s'engage sur la voie de l'ouverture douanière, un changement venu de l'extérieur. Les États-Unis mettent comme condition à l'aide Marshall la création d'une Organisation européenne de coopération économique, dont un des objectifs est de libéraliser le commerce intra-européen de marchandises. Par la suite, le traité de Rome est signé en 1957 sans que l'opinion publique, les médias, l'administration et le monde intellectuel aient pris la moindre mesure de ce qui a été vraiment décidé. Quelques années avant juillet 1968, date à laquelle les derniers droits de douane vont être supprimés, les experts préparant le 5<sup>e</sup> plan se préoccupent du problème de la compétitivité des entreprises françaises. Les troubles de mai 1968 balayent tout cela.

Le contraste est saisissant avec le grand voisin d'Outre-Rhin. En Allemagne, il n'y a pas de ministère du Commerce extérieur... tout simplement parce que tous les acteurs de la vie économique et sociale se sentent, à un degré ou un autre, concernés par la question ! Durant toute l'époque moderne, l'étroitesse du marché intérieur des petits États de la vallée du Rhin et des rives de la Mer du Nord a contraint les producteurs à vendre hors de leurs frontières. Longtemps avant sa révolution industrielle, l'Allemagne était déjà exportatrice de produits fabriqués, dans un espace ouvert à la concurrence internationale. La Prusse, seul État d'une certaine importance, fut tentée, sous Frédéric II, par un protectionnisme à la française. Mais, sous l'influence des économistes libéraux anglais, elle met en place, en 1818, un système de tarifs douaniers très modérés.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1834, entre en vigueur le *Zollverein*, une union douanière couvrant un territoire qui correspond à peu de chose près à celui du futur Reich de 1871. En dépit de l'audience des idées de Friedrich List, qui voit dans la protection douanière un préalable à l'industrialisation,

---

<sup>5</sup> Jules Méline, Discours à la Chambre des Députés des 11 et 12 mai 1891.

c'est le point de vue prussien, favorable à des droits très modérés<sup>6</sup>, qui l'emporte. Les relèvements de droits de douane décidés par Bismarck en 1879 concernent surtout les produits agricoles, le textile et les produits sidérurgiques semi-finis, mais ne protègent pas les industries nouvelles (colorants, appareils électriques, machines). Celles-ci se développent sans avoir eu besoin d'un dispositif protecteur<sup>7</sup>. D'après une enquête effectuée par la Société des Nations, l'Allemagne dispose, à la veille de la Première Guerre mondiale, d'une législation douanière moins protectionniste pour les produits manufacturés que la France (le tarif douanier moyen sur les produits manufacturés y était de 13 % ad valorem contre 20 % pour la France)<sup>8</sup>.

À la veille de la Première Guerre mondiale, la présence allemande dans le monde est beaucoup plus liée à son influence économique que celle des autres grandes puissances européennes. Il existe des territoires coloniaux allemands, y compris en Chine, mais l'essor des exportations allemandes ne s'appuie pas sur une expansion coloniale ou très peu. Avant tout soucieux d'éviter un conflit destructeur avec une Grande-Bretagne reine des mers, Bismarck estime que les territoires d'outre-mer sont de médiocre valeur économique. Il est content de voir l'énergie française se dissiper vers un second empire colonial plutôt que dans une confrontation économique ! C'est avec les pays les plus développés que l'Allemagne entretient les relations commerciales les plus intenses. L'Angleterre est alors le premier client de l'Allemagne et, hors d'Europe, ce sont les États-Unis qui constituent son principal débouché. Les industriels germaniques sont également très présents dans l'immense et prometteur marché chinois. En 1913, la Chine réalise 9 % de ses échanges totaux avec l'Allemagne, 25 % des biens qu'elle exporte dans le monde et 19 % des biens importés transitant par les maisons de commerce allemandes, principalement celles de Hambourg. Rien de comparable du côté français au rayonnement et à la place de Siemens (*Xi Men Zi* en chinois, c'est-à-dire « Le maître entré par la porte de l'occident »...) dans le pays du Milieu. Les Allemands considèrent il est vrai celui-ci comme un important débouché de produits manufacturés, contrairement à l'approche de diplomates, financiers et missionnaires – auxquels une présence néocoloniale a été déléguée – français. En 1880, un auteur anonyme se prétendant mandarin mais sans nul doute français déplore le déséquilibre de son pays à l'égard des marchands et industriels anglais et allemands :

Nous prêchions ; eux vendaient, achetaient, faisaient du commerce. Nous fondions notre influence ; eux, établissaient leurs marques de fabrique... [...] *La Chine ignore actuellement encore si la France est une*

---

<sup>6</sup> B. Dedinger, « Le protectionnisme est-il la clé du succès commercial allemand à la fin du XIXe siècle ? », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, vol. 40, janv.-mars 2008, p. 89.

<sup>7</sup> B. Dedinger, *op. cit.*, p. 84-86.

<sup>8</sup> P. Bairoch, *Commerce extérieur et développement économique de l'Europe*, Paris, Mouton, 1976, p. 53

*nation commerçante et industrielle, si elle fabrique, si elle produit.* L'article français n'a pas cours en Chine ; la marque de fabrique française, si estimée en Amérique et sur le continent européen, n'est pas connue en Chine. C'est un fait facile à constater, quelqu'étonnant puisse-t-il paraître<sup>9</sup>. (Passage en italiques souligné par nous).

La période 1914-1948 est une période de réduction du commerce international, tant en raison des hausses de droits de douane que des modifications des parités monétaires. Dès que l'Allemagne recouvre sa souveraineté économique en 1949, elle établit un régime douanier faiblement protectionniste, proche de celui du Benelux. Qu'ils soient démocrates-chrétiens ou sociaux-démocrates, les gouvernements allemands successifs mettent constamment l'accent sur l'exportation comme moteur de croissance à la différence de leurs homologues français qui, de droite comme de gauche, préfèrent, exception faite de la période gaullo-pompidolienne 1958-1974, la consommation intérieure dans l'optique néo-keynésienne adoptée à partir de 1945.

### **La planification française conçue dans un cadre national**

Les postulats anticapitalistes du parti communiste et de la gauche rejoignent les aspirations de jeunes hauts fonctionnaires rêvant, dans le sillage de « l'esprit des années 1930<sup>10</sup> » de prendre en main la modernisation du pays. L'expression de Pierre Massé, commissaire au Plan de 1959 à 1966, « le Plan ou l'anti-hasard<sup>11</sup> », s'oppose à la (supposée) vision darwinienne du marché qui fait de la combinaison entre hasard et sélection naturelle l'instrument du progrès évolutif. Le modèle français est ainsi, à l'origine, aux antipodes du modèle libéral<sup>12</sup>. L'économiste Jacques Lesourne pourra écrire en 1998 que « pendant trente ans, la France a été sur le plan économique une Union Soviétique qui a réussi » en expliquant sa contre-performance ultérieure par l'inadaptation de ce modèle à la mondialisation<sup>13</sup>.

La politique économique du pays est censée s'inscrire dans « l'ardente obligation » du Plan selon l'expression significative du général de Gaulle en mai 1961. Les objectifs de production des diverses branches d'activité nationales des Plans français d'après-guerre sont calculés en

---

<sup>9</sup> *Journal d'un mandarin*, cité par Bernard Brizay, *La France en Chine, Du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Perrin, 2013, p. 435-436, mais qui ne donne pas la source ni la date de ce texte.

<sup>10</sup> Expression de l'historien Jean Touchard pour désigner les mouvements comme X-Crise préconisant l'abandon du libéralisme économique et le développement de modèles macroéconomiques et de l'économétrie en lieu et place des impasses du marché. Voir par exemple Olivier Dard, « L'Etat et l'économie en France au XX<sup>e</sup> siècle », *Ceras - revue Projet*, n°266, juin 2001, en ligne.

<sup>11</sup> Pierre Massé, *Le Plan ou l'anti-hasard*, Paris, Gallimard, 1965.

<sup>12</sup> Jean-François Eck, *Histoire de l'économie française. De la crise de 1929 à l'euro*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 224.

<sup>13</sup> Jacques Lesourne, *Le modèle français. Grandeur et décadence*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 17.

fonction d'une matrice de coefficients techniques interbranche et d'un taux de croissance global de la demande finale, le poste des échanges extérieurs n'intervenant qu'en tant que variable d'ajustement.

## **L'État Providence mis à la charge de la production**

Dans son programme du 15 mars 1944, le Conseil National de la Résistance a promis la réalisation d'un système de sécurité sociale généralisée, comportant une nette extension de la couverture des risques sociaux par rapport à l'ancien système d'assurances sociales. Il faut pour cela un doublement des financements. Pour Pierre Laroque, directeur général des Assurances sociales, et Alexandre Parodi, ministre du Travail, les nouvelles ressources ne peuvent provenir ni du budget de l'État, affecté déjà d'un déficit considérable, ni des salariés, qui ont déjà souffert de quatre années de privations<sup>14</sup>. De toutes façons, ces considérations techniques comptent en réalité assez peu par rapport au compromis politique conclu entre de Gaulle et le parti communiste au moment de la Libération. Lors des débats d'avant-guerre sur les assurances sociales, le parti communiste et la CGTU s'étaient fortement opposés au principe d'une cotisation ouvrière. Ils soutenaient qu'il revenait au patronat de financer l'entretien de la force de travail. Cette conviction reste fortement ancrée chez les communistes, même s'ils ont fini par admettre une participation des salariés au financement des assurances sociales. Les circonstances historiques de 1944-1945 leur permettent de faire prévaloir leurs vues. Dans le nouveau ministère formé en novembre 1945, les communistes obtiennent tous les ministères économiques et c'est Ambroise Croizat qui succède à Alexandre Parodi au ministère du Travail. Encore aujourd'hui, dans l'imaginaire de la gauche, la Sécurité sociale apparaît comme une conquête ouvrière réalisée aux dépens du patronat au terme d'une insurrection victorieuse<sup>15</sup>. Le terme de « cotisation patronale » va masquer le fait que le poids des cotisations sociales repose en réalité sur l'entreprise elle-même<sup>16</sup>. Mais, à la différence du mouvement ouvrier allemand qui, depuis 1918, après la signature des accords Legien-Stinnes, a reconnu l'entreprise comme

---

<sup>14</sup> Eric Jabbari, *Pierre Laroque and the Welfare State in Postwar France*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 113. Pierre Laroque, « Le plan français de sécurité sociale », *Revue française du travail*, 1946, p. 19.

<sup>15</sup> Michel Dreyfus, Michèle Ruffat, Vincent Viet et Bruno Vallat, *Se protéger, être protégé : une histoire des assurances sociales en France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 264.

<sup>16</sup> Les ordonnances d'octobre 1945 financent l'accroissement des prestations sociales en portant le prélèvement sur la masse salariale des entreprises à 16 %. Ce prélèvement est réparti en taxant plus lourdement les employeurs (à raison de 10 % de la masse salariale) que les salariés (6 %). Déjà entièrement à la charge des employeurs depuis les années 1930, les allocations familiales sont fortement relevées.



une « communauté de travail » réunissant actionnaires et salariés<sup>17</sup>, le mouvement ouvrier français s'en tient à la conception marxiste la plus radicale, celle où la valeur est créée exclusivement par le prolétariat et où l'entreprise en tant que telle n'est qu'une unité comptable. Aux cotisations patronales s'ajoutent des prélèvements nouveaux pour le financement des comités d'hygiène et sécurité, de la médecine du travail et des comités d'entreprise. Le modèle social français sera d'autant plus généreux qu'il ne pèse pas principalement sur la masse des assurés, ni sur celle des contribuables, avec des conseils d'administration des Caisses composés majoritairement de représentants des syndicats.

Les systèmes de sécurité sociale développés en Europe occidentale optent pour un mode de financement fondamentalement différent. Ils évitent de faire peser trop exclusivement sur l'entreprise le financement des prestations sociales. Au Royaume-Uni, le *Welfare State* est mis en place grâce à une augmentation des impôts. La forte participation de l'État est l'une des caractéristiques du modèle britannique<sup>18</sup>. Il en ira de même dans les pays scandinaves, où le financement de la sécurité sociale repose en partie sur un lourd impôt sur le revenu et, plus tard, également sur la consommation. En Allemagne, les régimes d'assurance obligatoire hérités de la législation de Bismarck continueront à peser autant sur les salariés que sur les employeurs. Quant aux allocations familiales, qui sont rétablies en 1954, elles seront intégralement financées par l'État fédéral.

Le système de financement des prestations sociales par une ponction élevée sur les ressources des entreprises va continuer à se développer en France. Le budget de la Sécurité sociale représentait moins de 1 % de la Production Intérieure Brute dans les années 1930, il atteindra 7 % de celle-ci vers 1950, 14 % vers 1970. Cet effort financier considérable continuera à reposer principalement sur les entreprises<sup>19</sup>.

## **La faiblesse financière récurrente des entreprises françaises**

---

<sup>17</sup> Le 15 novembre 1918, Carl Legien, président de la commission générale des syndicats allemands, conclut un accord avec Hugo Stinnes, représentant les organisations patronales. Les syndicats furent reconnus comme représentants officiels des travailleurs, les comités d'ouvriers reçurent pour mission de surveiller l'application des conventions collectives et des instances paritaires d'arbitrage furent constituées<sup>17</sup>. L'accord Legien-Stinnes entre syndicats et patronat fit de l'entreprise une communauté de travail (*Arbeitsgemeinschaft*), où la répartition de la valeur ajoutée devait faire l'objet d'un débat entre les parties prenantes.

<sup>18</sup> Nicole Kerschen, « L'influence du rapport Beveridge sur le plan français de sécurité sociale de 1945 », *Revue française de science politique*, 1995, vol. 45, n° 4, p. 579.

<sup>19</sup> De 0,6 % de la Production Intérieure Brute en 1930-1938, le budget de la Sécurité sociale passe à 7,3 % en 1947-1954 et à 14,5 % en 1964-1974. Voir Jean-François Eck, *Histoire de l'économie française de la crise de 1929 à l'euro*, op. cit., p. 159.

Qu'elles soient politiques, administratives ou syndicales, les élites hexagonales ont le plus grand mal à concevoir une économie décentralisée dans laquelle la performance économique dépend essentiellement de la capacité concurrentielle d'entreprises autonomes. Les experts répugnent à concevoir un monde dans lequel la performance économique ne dépend pas seulement de leurs conseils éclairés, mais aussi de millions de petites décisions prises par des dizaines de milliers de chefs d'entreprises sur le terrain.

Les gouvernements français ne font donc rien en faveur de l'autofinancement des entreprises privées. L'impôt sur les sociétés est porté de 24 % des bénéfices en 1948 à 50 % en 1958<sup>20</sup>. Il faut attendre 1959 pour que l'amortissement dégressif sur les investissements des entreprises réduise un peu cette ponction. À partir de 1948, l'impôt cédulaire versé jusque-là par les salariés est aussi mis à la charge des entreprises, soit une nouvelle taxe de 5 % à verser sur les salaires. À partir de 1953, les entreprises devront acquitter un prélèvement de 1 % sur leur masse salariale pour financer l'effort de construction de logements. En 1959 et durant les années suivantes, les entreprises sont largement mises à contribution pour la mise en place d'un système d'assurance-chômage, la cotisation des employeurs étant supérieure de moitié à celle des assurés. Après 1968, le 1 % formation, le versement transport, la hausse des cotisations aux caisses de retraite<sup>21</sup> et la taxe professionnelle alourdiront encore les prélèvements sur les ressources dont peuvent disposer les entreprises pour investir.

De l'immédiat après-guerre à nos jours, l'excédent brut d'exploitation des entreprises françaises sera constamment inférieur à la moyenne européenne. Leur taux de marge dépassera rarement les 30 % pendant toutes ces décennies, alors qu'il oscille autour de 40 % en Allemagne et aux Pays-Bas, entre 30 et 40 % dans l'ensemble de l'Europe occidentale

Quand les pouvoirs publics prennent conscience du manque de ressources des entreprises françaises, ils préfèrent multiplier les dispositifs d'aides plutôt que d'alléger la fiscalité<sup>22</sup>. Ce passage obligé par les services de l'État est aussi pour les hauts fonctionnaires une manière de continuer à contrôler la gestion du secteur privé. Beaucoup de responsables d'entreprise doivent ainsi constituer des dossiers pour persuader de multiples organismes publics de leur distribuer

---

<sup>20</sup> Frédéric Tristram, *Une fiscalité pour la croissance : la Direction générale des impôts et la politique fiscale de la France de 1948 à la fin des années 1960*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005, p. 141.

<sup>21</sup> La loi française sur les retraites du 31 décembre 1971 prévoit un financement fondé sur une hausse de la cotisation « employeurs ». Votée 9 mois et demi plus tard, la loi allemande du 16 octobre 1972, prévoit un financement pris en charge par l'État fédéral. Voir Volker Hentschel, *Geschichte der deutschen Sozialpolitik, 1880-1980*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1982, p. 182.

<sup>22</sup> En 2013, le rapport Queyranne mentionnait 660 dispositifs d'aides émanant de l'État auxquels s'ajoutaient ceux mis en place par 25 agences régionales, 53 agences départementales et 32 agences intercommunales. Jean-Jack Queyranne, *Pour des aides simples et efficaces au service de la compétitivité*, La Documentation française, juin 2013.

des aides pour leurs projets – avec un rendement médiocre : les frais administratifs pèsent sur le montant des aides octroyées. La complexité de ce système favorisera les grandes entreprises et toutes celles qui prennent l'habitude de recourir aux fonds publics pour suppléer une rentabilité défailante. Elle désavantagera les PME, aux ressources trop limitées pour faire appel à des juristes capables d'explorer le maquis administratif et y consacrer le temps nécessaire.

Si les branches bénéficiant des commandes et des aides de l'État peuvent rester à la pointe du progrès technique, les autres industries sont *de facto* empêchées de monter en gamme, contraintes de se cantonner dans des productions taylorisées utilisant une main d'œuvre peu qualifiée. En dehors des porte-parole du patronat, personne n'ose alors dire que plutôt que de verser des aides aux industries, il vaudrait mieux cesser de les ponctionner à tout-va.

Initiée en 1945, la divergence entre la France et ses voisins européens persiste durant les décennies suivantes. Chez les cinq autres pays fondateurs de la Communauté économique européenne, l'après-guerre voit l'accession au pouvoir de gouvernements fermement partisans de l'économie de marché. En réaction contre les expériences fasciste et nazie, ils font de l'entreprise privée le pivot de leur système économique. En Allemagne, l'impôt sur les sociétés est allégé par un régime d'amortissement accéléré et par des déductions sur les bénéfices non distribués, libérant une capacité d'investissement permettant d'autofinancer d'ambitieux projets de développement. C'est également le cas pour le reste de l'Europe occidentale, où le retour à l'économie de marché est mis en œuvre par les partis démocrates-chrétiens qui forment l'axe des majorités gouvernementales d'après-guerre.

## **LES IMPASSES INTELLECTUELLES DES ÉLITES FRANÇAISES**

Dans leur très grande majorité, responsables politiques, haute administration et experts n'ont pas mieux perçu que l'opinion publique, de droite comme de gauche, la nécessité de s'adapter à l'économie ouverte de concurrence et de libre-échange en train de s'imposer. Les hommes politiques et leurs conseillers ont au contraire minimisé les nouvelles tendances en train d'apparaître.

### **Les folles prévisions du Hudson Institute**

Haute administration et experts sont persuadés que l'économie française possède un dynamisme particulier, une vertu quasi congénitale en quelque sorte. Ils sont confortés dans leurs illusions par une étude de prospective commandée par le gouvernement français à Edmund Stillman,

directeur de la division européenne du Hudson Institute et publiée en 1973 sous le titre *L'envol de la France dans les années 80*. En effectuant une simple projection à partir des taux de croissance enregistrés durant la décennie 1960-1969, l'étude prévoit que la France peut « espérer être, d'ici dix ans, l'économie européenne la plus puissante en termes de production totale » et jouir en 1990 du « niveau de vie le plus élevé d'Europe »<sup>23</sup> !

En réalité, ce sont des transferts massifs de main-d'œuvre en provenance de l'agriculture et une adoption rapide des méthodes américaines dans les diverses branches d'activité qui expliquent en grande partie le dynamisme français des années 1960. Une fois ce rattrapage effectué, il n'y aura aucune raison pour que la croissance du produit par habitant continue au même rythme.

### **L'impératif de compétitivité négligé après 1968**

Année du mouvement de Mai, 1968 marque aussi une date charnière et oubliée, celle du 1<sup>er</sup> juillet, à partir de laquelle les droits de douane sont totalement supprimés entre les six partenaires du Marché commun. Cette année 1968 est aussi celle où le pourcentage des importations par rapport au PIB commence sa longue ascension, signe d'une dégradation particulièrement inquiétante de notre commerce extérieur. Mais le romantisme utopiste de Mai 68 met fin aux débats qui s'esquissaient lors de la préparation du V<sup>e</sup> Plan sur la « compétitivité ». Le mot disparaît des tribunes de presse et des discours électoraux aussi vite qu'il était apparu.

Quelques voix isolées continuent néanmoins à s'inquiéter de l'adaptation de l'appareil économique français à la concurrence étrangère. Le Commissaire au Plan René Montjoie, qui prépare le VI<sup>e</sup> Plan, et son collaborateur Lionel Stoléru, prônent en vain la poursuite d'une politique de compétitivité industrielle. Dans un ouvrage paru en 1969, ce dernier s'inquiète : « Tôt ou tard, il deviendra évident que sans la compétitivité industrielle, les plus légitimes aspirations des travailleurs, plein emploi et niveau de vie, ne peuvent être satisfaites. Puisse cette prise de conscience se faire avant que les travailleurs ne se trouvent face à une industrie exsangue et des usines fermées !<sup>24</sup> » Un message hélas prophétique...

---

<sup>23</sup> Edmund Stillman, James Bellini, William Pfaff, Laurence Schloesing et Jonathan Story, *L'envol de la France dans les années 1980*, Paris, Hachette, 1973, p. 27.

<sup>24</sup> Lionel Stoléru, *L'impératif industriel*, Paris, Seuil, 1969, p. 37. Lionel Stoléru entre au cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Économie et des Finances, en 1969. Mais, lorsqu'il sera devenu président de la République, Valéry Giscard d'Estaing ne fera pas de lui son successeur. Il laissera son premier ministre Jacques Chirac le reléguer dans un éphémère secrétariat d'État à la Condition des Travailleurs manuels.

Un économiste, Raymond Courbis, va donner dès 1971 un caractère théorique aux inquiétudes de René Montjoie et de Lionel Stoléru. Dans son ouvrage *La détermination de l'équilibre général en économie concurrencée* paru en 1971, Raymond Courbis montre que lorsque la protection douanière disparaît, ce sont les importations, et non les prix, qui ajustent l'offre à la demande<sup>25</sup>.

Au lieu d'assainir l'économie nationale et de développer la capacité des producteurs français à s'ouvrir aux marchés internationaux, le gouvernement de Jacques Chirac, aux affaires de mai 1974 à août 1976, choisit de distribuer davantage de pouvoir d'achat aux ménages par de nouveaux prélèvements pesant sur les entreprises. Sans considérer les conséquences pour l'avenir, les pouvoirs publics cherchent à acheter la paix sociale en donnant la priorité à la consommation sur l'investissement et en tentant de préserver des secteurs dépassés, au détriment du tissu des PME et des activités de pointe. L'État plutôt que le marché. Partagée par la droite et la gauche, cette conviction va amorcer l'explosion des dépenses publiques et sociales au détriment de la compétitivité économique du pays et de son industrie.

### **La concurrence industrielle sous-estimée des pays du « Tiers-Monde », toujours plus « émergents »**

Certains préjugés coloniaux ou néocoloniaux chassés de l'ethnologie et des sciences de l'homme par des figures comme Claude Lévi-Strauss après 1945 ont-ils trouvé refuge chez les économistes ? Bien peu d'experts prévoient en effet que les pays d'Asie et d'Amérique latine allaient prendre pied aussi vite dans des domaines que l'on croyait être l'apanage des pays industrialisés. Au début des années 1970, la vision qui prédomine chez beaucoup d'intellectuels occidentaux est celle d'un Tiers-Monde voué au sous-développement et à la dépendance.

Jouissant d'une très grande notoriété, l'historien économiste belgo-suisse Paul Bairoch (1930-1999) répand en 1971 des thèses particulièrement pessimistes pour les pays pauvres dans son livre au titre significatif *Le Tiers-Monde dans l'impasse*<sup>26</sup>. Édité par la suite en livre de poche, son ouvrage connaîtra un large retentissement. Son auteur a pour intention d'alerter l'opinion des pays riches sur la montée de la misère dans les pays sous-développés. Mais, si le livre provoque un peu partout le mouvement de compassion recherché, il va aussi répandre une

---

<sup>25</sup> Raymond Courbis, *La détermination de l'équilibre général en économie concurrencée*, Paris, Éditions du CNRS, 1971. Voir également *Compétitivité et croissance en économie concurrencée*, 2 tomes, Paris, Dunod, 1975.

<sup>26</sup> Paul Bairoch, *Le Tiers-Monde dans l'impasse Le démarrage économique du XVIIIe au XXe siècle*, Paris, Gallimard, Paris, 1971, p. 265-271.

vision exagérément pessimiste de l'avenir économique du Tiers-Monde. Pour Paul Bairoch, ces pays sont voués à rester enfermés dans le « cercle vicieux de la pauvreté ». Le pouvoir d'achat de la masse de leurs habitants est trop bas pour absorber une production industrielle locale. Les pays du Tiers-Monde ont à la fois un taux d'épargne trop faible et une croissance démographique trop forte pour parvenir à atteindre le taux d'investissement permettant le décollage. C'est la thèse classique du décalage entre la croissance démographique et le rythme des investissements nécessaires qui sera développée par beaucoup, notamment par le géographe Yves Lacoste<sup>27</sup>.

Pourtant, dès les années 1960, les premières baisses de l'indice synthétique de fécondité apparaissent dans les Caraïbes, au Mexique et au Brésil, sans parler du sud du continent avec l'Argentine et l'Uruguay, où ce phénomène était déjà amorcé depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Une douzaine d'années plus tard, en 1987, Jean-Claude Chesnais notera dans *La revanche du Tiers-Monde* que la transition démographique s'amorce nettement en Amérique du Sud et en Asie<sup>28</sup>. Si cette tendance avait été décelée plus tôt, elle aurait permis aux experts d'anticiper un nouveau phénomène : la transformation du handicap démographique en avantage démographique. Lorsque le taux de croissance démographique commence à diminuer, le handicap se transforme en avantage significatif, quoique temporaire, avec un gonflement de la part de la population en âge de travailler : les générations d'enfants sont proportionnellement moins importantes et celles de personnes âgées n'ont pas encore augmenté.

Paul Bairoch voit un autre obstacle au développement dans la complexité croissante des techniques. Le faible décalage entre le savoir-faire traditionnel et les techniques nouvelles avait, au XIX<sup>e</sup> siècle, rendu possible la diffusion de l'industrie. Paul Bairoch et ses émules n'évoquent pas l'effet de rattrapage signalé pourtant par Alexandre Gerschenkron dès 1962<sup>29</sup>. Comparant l'industrialisation de la Grande-Bretagne avec celle de l'Allemagne, celui-ci avait constaté que la seconde avait connu un décollage plus tardif mais plus rapide avec, à sa suite, tous les autres pays suiveurs ou « en retard » (*latecomers*). Ils n'avaient pas besoin en effet de reproduire le processus d'essais et d'erreurs parcouru par les pays pionniers (*leaders*). Le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle va confirmer de façon éclatante la justesse de la thèse de Gerschenkron : le passage rapide des techniques traditionnelles aux techniques sophistiquées accélérera les progrès de la

---

<sup>27</sup> Voir les premiers ouvrages d'Yves Lacoste, *Les Pays sous-développés* (1959) et *Géographie du sous-développement* (1965). Félix Torres se rappelle avoir assisté lorsqu'il était en classe préparatoire à HEC au début des années 1970 à une impressionnante conférence d'Yves Lacoste au cours de laquelle ce dernier avait expliqué le décalage impossible à combler entre démographie et économie auquel était confronté le Tiers-Monde.

<sup>28</sup> Jean-Claude Chesnais, *La revanche du Tiers-Monde*, Paris, Robert Laffont, 1987.

<sup>29</sup> Alexander Gerschenkron, *Backwardness in Historical Perspective*, Boston, Belknap Press of Harvard University Press, 1962.

productivité des pays en retard à des rythmes que l'Occident n'avait jamais atteints, permettant même de sauter par-dessus des technologies intermédiaires (les économistes baptiseront ce phénomène « le saut de grenouille »).

Les vues de ceux qui perçoivent le Tiers-Monde comme voué au sous-développement sont renforcées par le phénomène de la détérioration des termes de l'échange qui affecte les pays producteurs de matières premières dans les années 1960. Les travaux des économistes mettent alors l'accent sur l'aspect déstructurant de l'effet de domination, jusqu'à en faire l'explication principale du sous-développement. Dans cette vision des choses, le sous-développement est causé par le système capitaliste, dans lequel le « centre » maintient la dépendance des « pays de la périphérie », moins bien armés pour défendre les prix de leurs produits agricoles ou miniers<sup>30</sup>.

Cette approche est rassurante pour les syndicats des pays occidentaux et elle ne va guère préparer les esprits à envisager une concurrence industrielle venant de pays du Tiers-monde. Puisque la relation de dépendance entretenue par le « néocolonialisme économique » bloque l'industrialisation de celui-ci, ce dernier ne pourra échapper au sous-développement que par une guerre généralisée de longue durée entre « l'impérialisme » et « le camp progressiste », une perspective enthousiasmante pour beaucoup d'intellectuels français, encouragés par les succès des maquisards cubains et vietnamiens.

Mais les populations des pays pauvres ne joueront pas le rôle que les maoïstes, les castristes et leurs émules français leur ont assigné. La guerre attendue entre les populations du Tiers-monde et l'Occident aura bien lieu, mais sur un tout autre champ de bataille. Chantre de la « révolution permanente », Che Guevara est capturé et abattu le 9 octobre 1967 en Bolivie, pays dans lequel la population paysanne, qui avait bénéficié quinze ans plus tôt d'une large réforme agraire<sup>31</sup>, se sera détournée de son combat. Quinze jours après la mort du « Che », soixante-dix-sept pays en voie de développement, réunis à Alger, choisissent une autre stratégie plus subtile pour ébranler l'hégémonie des pays riches. Ils prennent l'Occident à son propre jeu en réclamant un régime préférentiel généralisé pour leurs exportations industrielles. Au lieu de combattre l'impérialisme par les armes, les prolétaires ruraux du Tiers-Monde vont bientôt se presser aux portes des manufactures pour y livrer une guerre économique victorieuse aux salariés des pays riches...

---

<sup>30</sup> André Gunder Frank, *Capitalisme et sous-développement en Amérique latine*, Paris, Maspero, 1968 ; Samir Amin, *Le développement inégal*, Paris, Éditions de Minuit, 1973 ; et Paul Alexander Baran, *Longer view, essays toward a critique of political economy*, New York, Monthly Review Press, 1970.

<sup>31</sup> Jehan-Albert Vellard, « L'expérience agraire en Bolivie », *Cahiers d'outre-mer*, n° 62, 16<sup>e</sup> année, avril-juin 1963, p. 201-213, en ligne.

Moins pessimistes que les théoriciens de la dépendance sur les chances d'un décollage prochain du Tiers-Monde, d'autres experts admettent tout de même l'hypothèse d'une industrialisation des pays du Sud, tout en la concevant comme s'accompagnant d'un maintien sans changement de la hiérarchie entre les pays anciennement industrialisés et les nouveaux pays industriels. Les premiers se réorienteraient vers les activités de haute valeur ajoutée, abandonnant aux seconds les activités banales et moins rémunérées<sup>32</sup>. En 1979 encore, Ezra Vogel, éminent spécialiste de l'Asie enseignant la langue et la civilisation chinoises à l'université Harvard, voit dans le Japon le futur « Number One », mais sans envisager l'entrée de la Chine dans le cercle des grands pays industrialisés<sup>33</sup>. Nul n'imagine à quel point la théorie du « vol des oies sauvages » élaborée par l'économiste japonais Kaname Akamatsu en 1937 et popularisée dans les années 1960 va s'avérer exacte, avec l'industrialisation, par cercles concentriques, de l'ensemble de l'Extrême-Orient<sup>34</sup>.

Influencés par les conceptions marxistes de l'économie, les experts des organes publics d'études français ignorent tant les fondements démographiques de l'économie que la théorie ricardienne des avantages comparatifs pour tout faire reposer sur le mode de production. L'influence de l'accroissement d'une population sur l'incitation au travail, sur le niveau des salaires et sur les prix des produits fabriqués n'est pas prise en compte ou n'est perçue qu'avec retard. Tous les experts sont convaincus que les valeurs conservatrices encore très prégnantes dans le Tiers-Monde (famille, religion) sont un facteur de moindre dynamisme. Il faudra attendre la parution du grand livre de Léon Vandermeersch, *Le nouveau monde sinisé*, puis dans son sillage, des travaux de Rang Ri Barjot pour démontrer que le confucianisme est au contraire un facteur de performance et de modernité économique<sup>35</sup>.

Maurice Allais, prix Nobel d'Économie en 1988, dénoncera à la fin des années 1990 les effets pervers du démantèlement trop rapide du tarif extérieur commun de la Communauté

---

<sup>32</sup> Gerhard Fels, "The Choice of Industry Mix in the Division of Labour between Developed and Developing Countries", 1971, *Weltwirtschaftliches Archiv*, 1972, vol. 108, p. 71-121.

<sup>33</sup> Ezra Vogel, *Japan as Number One: Lessons for America*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1979. De larges extraits de l'ouvrage ont paru dans *le Débat*, n° 11, 1981/4, sous le titre « Champion, le Japon ! », présenté par Christian Sautter. Sur l'influence du modèle japonais en France, voir Michel Drancourt, *La France du grand large*, op. cit., p. 227-248 ; *L'Économie volontaire. L'exemple du Japon*, Paris, Odile Jacob, 1989 et Félix Torres, *L'intelligence de l'entreprise*, op. cit., « La France... comme le Japon ! », p. 181-186.

<sup>34</sup> La théorie du vol d'oies sauvages, son importance et ses conséquences a-t-elle été comprise en France ? Cela ne semble pas être le cas si l'on compare la pauvreté des références hexagonales (voir le site Wikipédia en français) aux références concernant le « *flying geese paradigm* » (FGP) dans le monde anglo-saxon (voir le site Wikipedia en anglais).

<sup>35</sup> Pour le premier, Léon Vandermeersch, *Le nouveau monde sinisé*, Paris, Paris, PUF, 1986 (1<sup>ère</sup> édition) ; pour la seconde, Rang-Ri Barjot et Flora Blanchon (dir.) *Le nouvel âge de Confucius*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2007 et Rang-Ri Barjot, *Samsung, L'œuvre d'un entrepreneur hors pair*, Byung Chull Lee, Paris, Economica, 2008.



européenne. Décrivant les échanges commerciaux entre pays de niveaux de vie différents, il démontrera que, si la balance commerciale est équilibrée, celle des emplois est largement déficitaire aux dépens des pays développés<sup>36</sup>. Ce que le consommateur européen gagne par la baisse des prix des produits fabriqués importés, il le perd en tant que producteur en devenant chômeur. Maurice Allais prédira pour l'Europe une augmentation considérable des inégalités salariales aux dépens des travailleurs moins qualifiés ou, en raison de l'existence d'un salaire minimum, un chômage massif. Vingt ans après cette prédiction, il s'avère qu'elle pêchait par un excès de pessimisme pour des pays comme la Suisse, l'Allemagne ou l'Autriche, dont les industries ont réussi à monter suffisamment en gamme ... mais malheureusement pas en ce qui concerne la France, dont beaucoup d'entreprises n'ont pas disposé des moyens nécessaires pour se hisser plus haut dans les chaînes de valeur.

## **PENSER LE NOUVEAU PARADIGME ÉCONOMIQUE DES ANNÉES 1970 DANS LE CONTEXTE GLOBAL DE L'ÉMERGENCE DE LA MONDIALISATION**

Les deux auteurs de l'ouvrage *Le Virage manqué. 1974-1984 : ces dix années où la France a décroché* poursuivent actuellement la réflexion initiée<sup>37</sup> en direction des trois décennies suivantes, celles de la seconde mondialisation dans sa 1<sup>ère</sup> période, de 1985 à la crise de 2008. L'articulation des deux séquences renvoie à la prise en compte des nouveaux paradigmes qu'ils font apparaître comme à leur prise en compte, par les élites et l'opinion française en particulier.

### **1974 : un changement radical de paradigme plutôt qu'une simple crise économique**

Un premier phénomène frappe concernant la période 1974-1984, à savoir le décalage entre la réalité des phénomènes économiques qui surviennent à partir des années 1970 et la perception française de ceux-ci. Face au monde issu de l'après-guerre qui commence à se transformer, on assiste à une très longue cécité française quant à la prise en compte de ce basculement. Le changement de paradigme initié par le ralentissement économique des pays développés et l'accélération de ceux que l'on qualifiait alors de sous-développés n'est pas perçu comme tel

---

<sup>36</sup> Maurice Allais, « La libération des échanges et l'expérience de la Communauté européenne », *Revue des deux mondes*, septembre 1997, p. 19.

<sup>37</sup> Michel Hau et Félix Torrès, *Le Virage manqué. 1974-1984 : ces dix années où la France a décroché*, Paris, Manitoba Editions, 2020.

au profit de la prégnance de la notion traditionnelle de « crise » basée sur les cycles économiques.

De la crise de 1929 à la haute croissance des années post-1945, ces cycles économiques sont omniprésents dans leurs séquences courte, moyenne, longue et dans le sentiment de leur inéluctabilité. C'est aussi l'inéluctabilité des « lois de l'histoire » mises en avant par un marxisme alors omniprésent. Le caractère contingent et historique des choix et facteurs qui ont façonné le monde occidental après la Seconde Guerre mondiale – État-Providence, keynésianisme, désarmement douanier et montée progressive du libre-échange... – est oublié pour que ces choix et facteurs deviennent des tables de la loi intangibles. Le mode de financement et de fonctionnement du *Welfare State* est érigé en France comme un postulat, d'autant moins susceptible d'être remis en question que l'on considère qu'il s'agit d'une invention française (et non anglo-saxonne) forgée par le Conseil national de la Résistance, en oubliant ses prolégomènes et sa mise en place progressive.

D'où la difficulté à percevoir le changement structurel qui s'opère à partir en 1974. Puisque crise il y a, provoquée notamment par un facteur conjoncturel, la double hausse des prix du pétrole, la machine économique repartira tôt ou tard sur la lancée de ce que Jean Fourastié va bientôt appeler les 30 Glorieuses (terme significatif par son côté purement descriptif). Après l'orage, le beau temps ! Il suffit, en 1974-1975 et 1981-1982 de prendre les mesures de relance nécessaires dans une optique d'abord keynésienne : stimuler la demande et faire jouer les mécanismes de l'État-providence pour panser les plaies sociales de la montée d'un chômage que l'on imagine provisoire.

Dans le « Programme commun de la gauche », sans parler des versions gauchistes, la crise est celle d'un « capitalisme monopolistique d'État » (CME) arrivé à son acmé et ouvrant inévitablement la porte à un socialisme prêt à advenir... Après celles des années 1945-1946, la vague de nationalisations à venir représentera un pas décisif dans une dynamique de « rupture avec le capitalisme » comme l'écrit par exemple le groupe d'économistes de l'université de Paris VIII-Vincennes dans le *Dictionnaire des groupes industriels et financiers en France* :

Le Programme commun prévoit un ensemble de mesures qui ont pour but d'améliorer immédiatement le sort des travailleurs et d'atténuer les effets de la crise économique : relèvement des salaires, lutte contre le chômage... D'autres s'inscrivent plus profondément dans une perspective de rupture avec le capitalisme.

[...]. Les entreprises nationalisées [sont des] lieux à la fois stratégiques et symboliques dans le processus de rupture avec le capitalisme<sup>38</sup>.

Le changement de paradigme à l'œuvre, celui d'une mondialisation qui va rebattre les cartes de la production industrielle, commerciale et financière sur l'ensemble de la planète est ignoré, exception faite du cercle patronal constitué autour de l'Institut de l'Entreprise et de ministres de Raymond Barre comme René Monory disant en 1979 « LE MONDE EST UN : nous sommes passés de l'ère des 'économies-nations' industrielles à l'ère de l'économie mondiale [sic !] »<sup>39</sup>.

### **Une dynamique négligée, celle des pays émergents fraîchement industrialisés**

Ceux que l'on va appeler les pays émergents et qu'il faudrait plutôt qualifier de Nouveaux pays Industrialisés (NPI) commencent à prendre leur essor à cette époque, notamment en Asie, dans le sillage du Japon de l'ère Meiji puis des années 1950-1960, le premier pays non-occidental à avoir rejoint le club des puissances occidentales. C'est la théorie du « vol des oies sauvages », à savoir la déclinaison extrême-asiatique d'un rattrapage industriel antérieur, celui de l'Allemagne wilhelminienne du XIX<sup>e</sup> siècle pris comme modèle, de Frédéric List à l'école économique historique allemande (Roscher, Hildenbrand, Knies)... même si l'Allemagne d'alors, la Prusse au premier chef, est bien moins protectionniste qu'on ne l'a cru dans le sillage de Frédéric List<sup>41</sup> !

On connaît les grandes caractéristiques d'un rattrapage asiatique devenu une évidence économique et géopolitique à part entière : un État fort et développeur ciblant des objectifs de développement grâce à des agences ou institutions centrales ; un contrôle étroit du système financier et de l'allocation des investissements, une incitation active à l'exportation, une protection commerciale et un appui au développement technique, sans oublier une panoplie de mesures favorisant la naissance, puis l'essor fulgurant d'un capitalisme local. L'opinion occidentale découvre bientôt avec surprise que l'Asie, elle aussi, a ses Krupp, Renault et autres Rockefeller. La Chine a notamment ajouté à ce modèle éprouvé la présence du parti communiste chinois (PCC) à la tête d'une « économie socialiste de marché », sa taille de pays

---

<sup>38</sup> P. Allard, M. Beaud, B. Bellon et S. Liénart, *Dictionnaire des groupes industriels et financiers en France*, Paris, Seuil, 1978, Introduction, p. 5-27. Dans cette perspective, le *Dictionnaire* apparaît comme un guide destiné aux protagonistes des nationalisations à opérer...

<sup>39</sup> Cité par Félix Torres, *L'intelligence de l'entreprise. 40 ans de réflexion patronale en France*, Paris, Manitoba/Les Belles Lettres, 2016.

<sup>41</sup> Michel Hau, *Histoire économique de l'Allemagne. XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Economica, 1994.

continent et l'appel massif à l'investissement étranger qui en a fait durablement l'« atelier du monde ». Les élites des pays protagonistes du « vol des oies sauvages » partagent une conscience et une lignée historique très fortes, celle de l'« *infant industry* » initiée par l'école économique historique allemande<sup>42</sup>. Ni colbertiste, ni mélinienne, elle vise dans un premier temps à protéger la nouvelle industrie locale, non pour la faire vivre sous cloche, mais... pour la lancer par la suite résolument à l'exportation vers les marchés mondiaux, toujours à l'allemande !

Des années 1970 à aujourd'hui, on assiste ainsi à une quadruple et bientôt quintuple montée en puissance :

- Le Japon, à partir de l'ère Meiji et des années 1950-1960 ;
- Les « 4 Dragons », Corée du Sud, Hong Kong, Singapour, Taiwan ; avec le contre-exemple de la Thaïlande, un 5<sup>e</sup> Dragon ayant trébuché pour des raisons politico-économiques (système monarchique, faiblesse urbaine face à un monde paysan sans exode rural) ;
- La Chine continentale, dont la taille, la place dans les chaînes de valeurs et le régime politique vont modifier l'équilibre mondial ;
- Les autres pays d'Asie : Vietnam, Indonésie...
- L'Afrique avec déjà l'Éthiopie...

L'imbrication de l'économie asiatique dans le cadre d'une répartition optimale des rôles, et le transfert régulier des productions à haute part de main d'œuvre et à faible valeur ajoutée vers des provinces ou des pays périphériques (inclus ainsi dans le cercle de l'industrialisation), au profit de productions plus haut de gamme, fait la force du continent Asiatique et Pacifique, à la différence de l'économie sud-américaine sans doute, moins intégrée et plus fragmentée.

Deuxième ou troisième puissance à se lancer dans la révolution industrielle après la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, la France se pose à intervalles réguliers la question de son « retard économique » : sous le Second Empire, les débuts de la III<sup>e</sup> République, les années 1950-1960, aujourd'hui... Elle le fait plus rarement à l'égard des temps nouveaux que son économie affronte (sauf sous le mode du choc des révolutions industrielles successives), ni des autres économies qui entrent en compétition avec elle, exception faite de son traditionnel *mano a la mano* avec l'Allemagne...

---

<sup>42</sup> Voir le livre éclairant de Joe Studwell, *How Asia Works. Success and Failure in the World's Most Dynamic Region*, Londres, Profile Books, 2013, notamment la partie 2, « Manufacturing: the Victory of the Historians ».

L'émergence des NPI à partir des années 1970 n'a rien d'automatique et ne relève pas seulement du commode triptyque *dumping* économique et social/concurrence déloyale/contrefaçon et copie sans vergogne auquel on aimerait la réduire ici. Elle s'inscrit plutôt de façon volontariste et délibérée dans la division internationale du travail et des avantages comparatifs chers à Adam Smith, Torrens, Ricardo et au modèle canonique dit Heckscher-Ohlin-Samuelson (HOS). Au sein de la seconde mondialisation qui prend son envol à partir des années 1980, elle a infligé un cinglant démenti à la théorie de la dépendance chère à beaucoup d'économistes disant en résumé : « Les pays sous-développés n'y arriveront jamais », sous-entendu « Parce que nous avons atteint un niveau supérieur de développement qui procède en grande partie de leur dépendance », à savoir dans le langage économique les « conditions inégales de l'échange » les concernant.

Si la montée en puissance du Sud n'est pas comprise et analysée pour ce qu'elle est chez nous, c'est en partie aussi pour des raisons géographico-historiques. On compte peu de travaux français sur les NPI (terme guère prisé) et leur portée, en grande partie parce que l'Hexagone, qui a précocement (et douloureusement) perdu la colonie indochinoise n'est pas très familier avec, ni tourné vers la lointaine Asie extrême-orientale, à la différence du monde britannique, présent dans le Pacifique ainsi qu'à Hong Kong jusqu'en 1997, et des États-Unis, soucieux de ce qui se passe de l'autre côté du Grand océan depuis qu'ils sont devenus eux-mêmes une puissance Pacifique. Héritage du 2<sup>e</sup> Empire colonial et péripéties de la Françafrique obligent, le Tiers-Monde dépendant est perçu de manière privilégiée comme africain... Une Afrique « mal partie » selon la formule du livre célèbre de René Dumont paru dès 1962 (!)<sup>43</sup>. Des pays et un continent que l'on assiste et que l'on « aide », de façon intéressée ou non, mais qui ne saurait devenir un rival et un concurrent, ne serait-ce que pour l'écoulement de ses productions agricoles face aux nôtres.

Certes, une réflexion sur la mondialisation et le terme lui-même apparaît précocement dans notre pays avec des noms comme Charles-Albert Michalet ou François Fourquet<sup>44</sup>. Mais elle reste très théorique, sans jamais être reliée aux défis spécifiques rencontrés par l'économie française réelle dans la globalisation en cours. L'entrée en économie ouverte est assez peu

---

<sup>43</sup> En schématisant, il est frappant de comparer le traitement de l'Afrique sur les chaînes télévisées anglo-saxonnes et françaises. Les premières la présentent comme un espace d'entrepreneurs dynamiques et d'opportunités économiques, dans les métropoles urbaines en particulier ; les secondes privilégient les réserves naturelles d'animaux et la vision sahélienne d'un continent rural plongé dans la pauvreté et le dénuement.

<sup>44</sup> Charles-Albert Michalet, *Le capitalisme mondial*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976, livre réédité à plusieurs reprises par la suite ; François Fourquet, dans ses écrits et son livre posthume *Penser la longue durée. Contribution à une théorie de la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2018, a essayé de prolonger la démarche de Braudel autour de la notion d'« écomonde ».

pensée dans notre pays, notamment à propos de la question de la compétitivité à l'exportation, du mode de globalisation des entreprises françaises et de leurs conséquences sur la désindustrialisation et sur l'emploi.

Le lien est rarement établi entre le degré élevé de dépenses sociales en France, qui pèse majoritairement sur les entreprises et l'élévation conséquente du niveau de qualité des produits industriels hexagonaux nécessaire au financement de ces dépenses. Dans un pays où les coûts salariaux et sociaux sont élevés, il faut à la fois cantonner les différents constituants du coût d'exploitation et monter en gamme pour vendre à des prix élevés, comme le fait l'industrie française du luxe. Dans un pays à *high cost* comme le nôtre, il faut fabriquer des produits à *high price* !

Une politique industrielle interventionniste apparaît obsolète à partir du milieu des années 1980 et du calamiteux dépôt de bilan de Creusot-Loire – « Nous ne vivons plus dans une économie administrée », « Il ne faut pas attendre tout de l'État ou du gouvernement » dira significativement en 1997 et 1999 le Premier ministre Lionel Jospin à propos d'« une question industrielle », la fermeture du site de Renault Vilvorde. On ne démarre alors pas de réflexion stratégique sur la place de la France et de l'industrie française dans la globalisation, sur la manière française d'accommoder ou non la mondialisation, à la fois distincte de la manière allemande et anglo-saxonne<sup>45</sup>. On préfère incriminer *L'horreur économique*, titre du best-seller de Viviane Forester, prix Médicis Essais en 1996, la construction européenne, son Grand marché (nécessaire aux entreprises françaises confrontées à un marché domestique désormais mature), et bientôt l'euro, en voyant dans des délocalisations « Made in China » la cause de nos déboires industriels, alors que ces délocalisations ne décollent véritablement qu'à partir de l'entrée de la Chine dans l'OMC en 2001 et ont un impact fois et limité.

La notion de « patriotisme économique », forgée en juillet 2005 par le Premier Ministre de Jacques Chirac, Dominique de Villepin, devenue courante aujourd'hui avec le slogan « Produisons français » a pour défaut de faire l'impasse sur les mécanismes réels de la globalisation des entreprises et leur insertion réussie dans l'économie globale, à l'instar des entreprises de l'Allemagne et des pays alpino-nordiques.

Le « virage manqué » des années 1974-1984, puis la désindustrialisation française des décennies qui vont suivre ne procèdent pas d'un quelconque « mal français » ou d'une identité de type culturaliste, mais d'un entrelacement de facteurs à la fois historiques, politiques, économiques et sociaux. Faute de penser l'économie réelle et ses défis – surmontables à la

---

<sup>45</sup> Voir dans ce numéro le texte de Félix Torres « La globalisation des entreprises françaises depuis les années 1980, un changement d'échelle et de logique ».

condition de les comprendre et de le vouloir –, la perte du sens politique de l'Histoire-progrès cher à la conscience française laisse celle-ci, qu'elle soit de droite ou de gauche, orpheline et désespérée.

## QUESTIONS POSÉES À MICHEL HAU ET FÉLIX TORRES

Voici les questions posées à l'issue de l'intervention introductive et les réponses données par les différents participants.

**Dominique BARJOT** (Professeur émérite à Sorbonne Université) – *Les années 1974 à 1984 ont été marquées par un net décrochage de l'économie française par rapport à ses grands concurrents tels que l'Allemagne, le Japon, voire le Royaume-Uni ou les États-Unis. Cette perte de compétitivité s'explique par une convergence de facteurs. Mais quels sont-ils ?*

*1/ L'évolution du facteur travail. Selon Carré, Dubois et Malinvaud, la croissance record des années 1960 s'explique en France par une durée moyenne effective supérieure à la moyenne de l'OCDE et à celle de l'Allemagne, tandis que le nombre total de la population active demeurait stable durant les années 1950 et 1960. En revanche, à partir de la fin de cette décennie, sont arrivées sur le marché du travail les classes nombreuses nées dans l'immédiat après-guerre. Si ce facteur constitue l'une des explications majeures de la montée du chômage, peu de choses ont été dites sur la montée du chômage partiel, sur l'impact des retraites anticipées et, à partir de 1981-1982, sur une politique de réduction du temps de travail prônée notamment par les socialistes (les 39 heures, annonciatrices des 35 heures). Qu'en pensez-vous ?*

MH & FT – L'idée qu'un retraité de plus = un chômeur de moins est une idée séduisante et simpliste, hélas largement erronée. Elle repose sur une série de postulats d'esprit malthusien, très courus en France selon lesquels l'économie serait un système quasi immobile à somme nulle ( $1 = 1$ ) et dans lequel les travailleurs seraient facilement interchangeables. Edmond Malinvaud, dans son ouvrage *Essais sur la théorie du chômage* paru en 1983, a démontré que ce n'était pas le cas. La réduction du temps de travail crée artificiellement des difficultés de recrutement, voire de véritables trous de compétence, tout en accroissant les charges supportées par les entreprises. Par les affaiblissements de compétitivité qu'elle provoque, elle fait perdre dans le secteur concurrencé un nombre d'emplois considérable que nul n'arrive à chiffrer avec exactitude, mais qui surpasse largement ceux que l'on a pu créer dans les secteurs protégés. Il

suffit, pour s'en donner une idée, de mesurer l'ampleur de l'accroissement du déficit du commerce extérieur qui a succédé à chacune des mesures inspirées par cette politique.

*2/ Les années 1960 ont été marquées par une élévation volontariste de l'effort de recherche-développement, d'ailleurs corrélatif d'un important effort éducatif. Il semble que cet effort ait fléchi de manière sensible dans les années 1970 et 1980 : un bon exemple est le choix fait, au début des années 1980, de fonctionnariser massivement les personnels contractuels, avec pour conséquence un sacrifice grandissant de la part des recherches opérationnelles. Le phénomène a eu d'autant plus de conséquences qu'à la différence des États-Unis, de l'Allemagne et du Japon, la plus grande partie de la recherche relevait -et relève encore- du secteur public. La baisse relative du taux de R&D a-t-elle joué un rôle dans le décrochage économique de la France ?*

MH & FT – L'effort de recherche-développement entre en concurrence avec deux ensembles de dépenses publiques en forte croissance, les intérêts à verser sur la dette et les retraites. Par ailleurs, la fonctionnarisation des personnels des organismes de recherche publique, voulue par les syndicats, mériterait d'être rediscutée à la lumière de comparaisons avec les autres pays. En outre, il apparaît que la recherche-développement qui aboutit le plus vite à des succès économiques est celle qui est menée par les entreprises elles-mêmes. Une comparaison avec la R&D américaine, japonaise ou allemande est éclairante à ce sujet. La France a tardé à mettre en œuvre le phénomène des *clusters* université/recherche/entreprises apparu aux États-Unis sur la Côte Ouest (agglomération Boston-Cambridge autour du MIT et de la Route 128) puis Ouest (Silicon Valley) et les méthodes innovantes de financement qui les accompagnent, le capital-développement ou *private equity*... mis notamment au point à Harvard par un Français d'origine, le « général » Georges F. Doriot. Le financement des start-ups innovantes dites licornes ne débutera vraiment en France qu'au tournant des années 2000.

*3/ Le rôle des politiques économiques mérite d'être revisité. Il s'agit d'abord de l'effet des politiques conjoncturelles : en quoi peut-on considérer que les relances keynésiennes de 1974-1976 et de 1981-1983 peuvent être responsables du décrochage économique de la France entre 1974 et 1984 ? N'aurait-il pas été préférable d'encourager, dès 1974, la reprise de l'investissement privé par l'abandon du contrôle des prix et la relance de la Bourse (comme après les élections législatives de 1978) plutôt que de privilégier la relance par l'investissement public et la consommation ? La priorité n'aurait-elle pas dû être donnée à*



***la politique monétaire sur le modèle allemand, sous l'impulsion d'Helmut Schmidt, puis, de façon plus systématique, par Margaret Thatcher au Royaume-Uni à partir de 1979 ?***

MH & FT – La France et notamment la gauche s'est convertie au keynésianisme dans sa version hexagonale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Adossée à l'action d'un État modernisateur et à l'idée d'une population appauvrie et en situation de sous-consommation, la politique keynésienne choisie de façon récurrente avait trois avantages, en 1945 comme en 1974 et 1981-1982 : elle permettait d'aboutir rapidement à une reprise de l'expansion, elle correspondait aux habitudes de pensée d'une fonction publique peu consciente de l'ouverture des frontières et surtout, elle était électoralement très rentable (c'est cette raison qui l'a emporté). Raymond Barre a tenté, lui, de mener l'autre politique, celle d'une adaptation de l'économie française à la mondialisation. Il a échoué non loin du but à cause de la séduction exercée sur l'électorat français par le programme de la gauche combinant un retour aux recettes keynésiennes et une foi quasi religieuse dans les vertus du socialisme.

La mise en œuvre de cette politique a constitué une preuve par l'absurde de la justesse des idées de Raymond Barre, mais sans provoquer jusqu'à aujourd'hui dans l'électorat français une adhésion à une politique rigoureuse de l'offre et de la performance économique. Peut-être faut-il y voir aussi la faiblesse relative du courant libéral en France au regard de la droite de type bonapartiste ou (néo)gaulliste comme le montrent les échecs de Valéry Giscard d'Estaing (VGE) et de Raymond Barre puis d'Edouard Balladur. L'échec principal de VGE réside dans le fait de ne pas avoir assuré la primauté dans son camp face au renouveau de la droite néogaulliste orchestré par Jacques Chirac, qui contribuera à la défaite du président sortant en 1981. Construire et faire réussir politiquement un programme libéral, même modéré comme celui d'Emmanuel Macron aujourd'hui est tout sauf évident dans notre pays ! Peut-être parce que le pragmatisme et le libéralisme économique ne relèvent pas des idéologies politiques qu'affectionne notre pays, de gauche comme de droite.

***4/ Il a souvent été dit que la France souffrait d'une spécialisation insuffisante dans le grand jeu du commerce international, parce que présente dans un trop grand nombre de secteurs à compétitivité faibles (ainsi le textile, la chimie, la sidérurgie, les constructions navales ou l'électronique grand public). Ou bien était-elle d'abord victime d'une insuffisante compétitivité de ses prix en raison d'un différentiel d'inflation supérieur à celui de ses grands concurrents, mis à part l'Italie et, jusqu'à Margaret Thatcher, le Royaume-Uni ? Le déficit commercial grandissant n'a-t-il pas été masqué par l'excédent de la balance des invisibles***

*(notamment par la forte croissance des exportations de grands travaux sous l'effet des deux chocs pétroliers et par le développement du tourisme) ?*

MH & FT – La France dispose en effet d'un spectre élargi de secteurs économiques, ce qui est à la fois une force et une faiblesse. Sous-capitalisée et en manque de ressources d'autofinancement (voir *infra* notre réponse à Benoit Casaert), ayant tardé à se restructurer et à se concentrer au cours de la décennie 1970 (voir l'exemple éclairant du conglomérat Creusot-Loire), l'industrie française n'est pas montée assez vite en gamme, sauf dans quelques secteurs comme celui de l'aéronautique, stimulé par les commandes publiques et une ouverture internationale précoce (Dassault, Snecma). L'excédent de la balance des invisibles ne suffit plus à compenser le déficit commercial. Le développement du tourisme s'accompagne de la croissance d'emplois précaires et mal payés qui ne donnent pas autant de pouvoir d'achat aux salariés de ce secteur qu'une industrie bien positionnée dans des fabrications de haute valeur ajoutée écoulées sur les marchés des pays à haut revenu, comme le sont les industries suisse, autrichienne ou allemande.

**Hervé BEAUDOIN** [Conseiller à la Cour des Comptes régionale d'Ile-de-France] – *La divergence croissante entre les économies française et allemande intervenue dans la décennie qui suivit la mort, en 1974, de Georges Pompidou, a perduré, et s'est même approfondie, après l'adoption, le 25 mars 1983, par la Gauche au pouvoir, du plan de redressement élaboré par Jacques Delors. N'y a-t-il pas, dès lors, d'autres raisons que l'absence de rigueur qui régna au cours de la décennie 1974-1984, notamment pendant les périodes 1974-1976 et 1981-1983 ?*

*En particulier, la construction européenne n'a-t-elle pas joué un rôle néfaste ? D'une part, les institutions européennes ont mis en avant des personnalités hostiles à l'interventionnisme des pouvoirs publics en matière industrielle, notamment pendant la période (1985-1992) au cours de laquelle Peter Sutherland, puis Sir Leon Brittan exercèrent leurs fonctions à la tête de la commission de la concurrence. D'autre part, et compte tenu de notre culture nationale, attachée à la terre et rétive au risque, les politiques européennes n'ont-elles pas, à compter de l'Acte Unique de 1986, qui prépare et annonce les traités de Maastricht, constitutionnel et de Lisbonne, contribué au déclin irréversible de l'industrie française et, par conséquent, de notre capacité à atteindre les équilibres des comptes publics, du marché du travail et de la balance commerciale en prohibant les aides publiques et la politique industrielle d'un État interventionniste de type colbertiste ?*

MH & FT – La croissance des années 1974-1976 et, plus encore, celle de 1981-1983, n'étaient que des croissances à crédit. Elles reposaient sur la dépense publique, elle-même financée par l'endettement. Le plan de redressement de 1983 élaboré par Jacques Delors sous la pression de l'Allemagne a mis fin à cet artifice sans résoudre le problème de fond, qui était, et qui est toujours, celui de la compétitivité des grands secteurs de l'économie française dans un contexte de plus en plus global. On peut partager votre constatation que nos partenaires européens sont réticents à s'inspirer du colbertisme à la française. Mais pourquoi le feraient-ils au vu des piètres performances économiques et sociales françaises à partir des années 1970 ? L'exemple français sert d'ailleurs de repoussoir politique dans certains pays ! Ils estiment que le dirigisme « à la française » conduit à des décisions peu rationnelles sur le plan économique en raison de la pression exercée sur les gouvernements par les élus locaux et les syndicats. Nous partageons au fond cet avis en constatant que le recentrage de l'économie sur les entreprises permet de meilleures performances.

La remarque d'une « culture nationale, attachée à la terre et rétive au risque » relève d'une causalité de type culturaliste exprimée notamment par Alain Peyrefitte dans *Le mal français* en 1976. Pour nous, les blocages français sont ailleurs et procèdent de rapports de force et de choix socio-politico-intellectuels. Loin de tout conservatisme, le monde paysan français a fait avec succès sa « révolution verte » au cours des années 1960, développant des industries agro-alimentaires en flèche jusqu'au tournant de l'an 2000. Les patrons français frileux ? C'est une vieille antienne ! Ils ne nous paraissent pas, aujourd'hui comme au XIX<sup>e</sup> siècle, particulièrement attachés à la terre et encore moins rétifs au risque. C'est oublier la part française dans la 1<sup>ère</sup> mondialisation à l'image de celle de figures comme Ferdinand de Lesseps, Gustave Eiffel ou un Georges Méliès dans le cinéma, l'invention française de la Belle Époque tout comme (en partie) l'aviation avec une pléiade d'aviateurs-constructeurs très entreprenants ! Si on laissait les entrepreneurs français, autant que leurs homologues européens, disposer des ressources financières que rapporte l'activité de leurs entreprises, ils sauraient développer innovation, recherche-développement, présence sur les marchés mondiaux aussi bien que les autres. En tout cas, cela vaudrait au moins la peine d'essayer...

Nous ne sommes plus au XVII<sup>e</sup> siècle et au temps du *Bourgeois gentilhomme*... ni à celui de Colbert. Attribuer à l'Europe la désindustrialisation de la France bien plus forte qu'ailleurs sur le continent, c'est faire de la première un bouc émissaire commode au détriment de causes réelles très nationales. « La politique industrielle, la politique industrielle », comme aurait pu le dire de Gaulle ?... Si le soutien de l'État pour initier des secteurs dans l'« enfance » est

justifié, il ne remplace pas l'incontournable orientation à l'exportation qu'ont pratiquée avec succès les économies des pays alpino-nordiques, des Dragons asiatiques et de la Chine continentale. Le marché national étant devenu trop étroit, la question pour la France des années 1970 et ultérieures réside plutôt dans l'adaptation compétitive et innovatrice de son industrie à un environnement européen et mondial qui change radicalement par rapport au rattrapage d'après-guerre qui avait eu lieu au sein d'une économie attardée et semi-fermée.

Faire de l'industrie sans prendre en compte le monde extérieur ?... C'est l'industrialisation de substitution aux importations, un modèle dont le Mexique des années 1960 jusqu'au milieu des années 1970 a offert l'exemple le plus abouti, avant qu'il ne se dérègle sous l'effet de la crise de 1974 jusqu'au défaut de paiement du pays en 1982, défaut de paiement qui guettait également à la même époque la France... sauvée en mars 1983 par le choix de la rigueur et l'adossement au Système monétaire européen avec le soutien de l'Allemagne. C'est l'un des derniers avatars de la politique industrielle à la française, celui de Topco/Areva au début des années 2000, une création publique dans le nucléaire civil conçue sur le papier autour de la notion de filière, de la mine d'uranium à la production d'électricité finale, sans considération des besoins réels du marché international, avec à la clé une faillite retentissante de près de 20 milliards d'euros et le démantèlement du groupe public.

**Benoît CASAERT** [le présenter] – *Comment la France a-t-elle pris le virage de la financiarisation entre 1974 et 1984. N'a-t-elle pas souffert de la faiblesse de la Bourse française. L'évolution a-t-elle été imposée de l'extérieur ou est-elle, au moins en partie, le produit d'une évolution de la vision des milieux bancaires ou financiers français ou, tout au moins, de celle de l'Inspection des Finances ?*

MH et FT – Cette question est importante, même s'il faudrait plutôt qualifier le « virage de la financiarisation » selon vos termes comme un mouvement général de dérégulation de la sphère bancaire et financière, dit des « 3 D » : désintermédiation, décloisonnement, déréglementation. En outre, celui-ci intervient au milieu de la décennie suivante et non de 1974 à 1984, même si la question de la modernisation du marché financier français est posée à partir de la seconde moitié des années 1960. Etriqué, le marché boursier et financier français subit alors une phase de baisse depuis le début des années 1960 (générale dans le monde occidental) qui favorise le recours aux obligations d'État et à l'or, au détriment des actions. Quelques frémissements ont lieu à partir de 1978, la création des SICAV Monory et des Fonds Communs de Placement (FCP), une série de rapports de grands commis (notamment celui de Pérouse en 1980) qui vont

préparer la déréglementation de la décennie 1980. Ceci expliquant en partie cela, de façon générale, les entreprises françaises, qui pratiquent l'enchevêtrement des sociétés d'auto-contrôle en cascade sont alors largement sous-capitalisées, certains chefs d'entreprise comme Didier Pineau-Valencienne évoquant un « capitalisme sans capital ».

Paradoxalement, c'est après l'arrivée au pouvoir de la gauche que la dérégulation a lieu : les besoins d'emprunt de l'État étaient devenus si considérables que les fonctionnaires du Trésor n'ont eu d'autre solution que de libéraliser le marché des capitaux (avec par exemple la création des obligations assimilables du Trésor, dites OAT, en 1985) et d'aller négocier en termes favorables sur les marchés extérieurs les volumes d'emprunts et de refinancement de la dette nécessaires. S'y ajoutait la crainte que, avec les « Big Bangs » annoncés des Stock Exchange de New York et de Londres, la Place de Paris ne soit marginalisée. Les interactions d'idées et de personnes entre hauts fonctionnaires du Trésor et responsables financiers français au cours des années 1980 mériteraient une étude particulière d'autant qu'il s'agit d'une réforme couronnée de succès, ce qui est rare à l'époque !

Les entreprises françaises ont profité de cette libéralisation pour se capitaliser, c'est-à-dire accroître emprunts, émissions d'actions et de nouveaux véhicules financiers (OBSA, etc.) en France et à l'étranger, ce qui a favorisé – sinon permis – leur mondialisation qui débute à cette époque. La cotation sur des marchés financiers plus globaux et plus exigeants avec leurs exigences de performance et de *reporting* ont contribué à cette réussite au grand large, dessinant le visage du capitalisme français mondialisé, distinct de celui de l'Allemagne notamment. Les entreprises du CAC 40 créé à cette époque sont aujourd'hui largement internationalisées, dans leurs activités comme dans leur capitalisation.

**Olga MELNICHENKO** [la présenter] – *Après la Seconde Guerre mondiale, l'URSS a beaucoup bénéficié du démontage des usines allemandes pour moderniser son industrie. Cela s'était passé aussi pour la France après la Première Guerre mondiale (sidérurgie lorraine, brevets chimiques allemands cédés dans le cadre du Traité de Versailles). Mais qu'en a-t-il été pour la France après la Seconde Guerre mondiale. D'une manière générale, quelle a été l'influence du modèle allemand sur l'économie française après la Seconde Guerre mondiale (on évoque notamment la loi de 1966 sur les SA à directoire et conseil de surveillance) et, notamment entre 1974 et 1984 (modèle de la cogestion) ?*

MH et FT – La zone d'occupation accordée à la France en 1945 était l'une des parties les moins industrialisées de l'Allemagne. Il y avait peu d'usines à démonter. Le plus gros gain obtenu par

la France, ce fut de pouvoir recruter des ingénieurs allemands qui avaient travaillé sur les fusées et sur la propulsion à réaction : la fusée Véronique et les réacteurs ATAR qui ont propulsé les avions Mystère et Mirage furent conçus par des équipes dirigées par des ingénieurs allemands. En ce qui concerne le droit commercial, la construction européenne pousse à un rapprochement progressif. Et la loi de 1966 va dans ce sens. Quant à instaurer en France une cogestion à l'allemande, c'est pour le moment peu envisageable, car les relations entre les syndicats et le patronat y sont beaucoup plus conflictuelles qu'outre-Rhin.

Si ce que vous dites sur les gains français après la Première Guerre mondiale (auxquels on pourrait rajouter la reprise du gisement de potasse alsacien découvert à l'époque du Reichland d'Alsace-Lorraine) est vrai, le modèle entrepreneurial principal de modernisation de l'industrie française d'après-1945 sera le modèle, illustré par les missions de productivité, marqué par l'importation du management et du modèle des *business schools*, renforcé par l'implantation de sociétés américaines en France dirigées par des cadres français. Cette influence a été largement étudiée par de nombreux travaux historiques comme ceux dirigés par Dominique Barjot. Perçu comme un rival dangereux, le modèle américain pâlit pourtant dans les années 1970, remplacé en partie par le modèle japonais. Même s'il est largement célébré en France depuis les années 1970, il ne semble pas que le modèle allemand ait été vraiment repris en France, sauf peut-être quant à la nécessité d'avoir un tissu de moyennes entreprises (dites aujourd'hui ETI – Entreprises de taille intermédiaires), à l'image du Mittelstand allemand.

**Raphaël ORANGE-LEROY [le présenter] – Les industries du luxe et le tourisme sont souvent mis en avant comme constituant des secteurs dans lesquels la France a été et demeure très compétitive. Qu'en a-t-il été au cours des années 1974 à 1984 ? Par ailleurs, les années 1974 à 1984 n'ont-elles pas été caractérisées par un reflux de l'américanisation, notamment par comparaison aux décennies 1950 et 1960, marquées par le succès notamment des missions de productivité ?**

MH et FT – L'industrie du luxe et le tourisme bénéficient en France d'un avantage comparatif tellement important qu'il s'apparente parfois à une véritable rente de situation. S'y ajoutent les talents et les savoir-faire des actifs de ces secteurs construits dans la durée, mais longtemps traditionnels sinon somnolents, jusqu'à la vogue de la notion moderne de patrimoine et l'avènement des industries culturelles au tournant des années 1970-1980. Ces secteurs échappent ainsi au déclin relatif ou absolu qui affecte beaucoup d'autres activités après 1974, tout en se métamorphosant. Car le vrai décollage mondial du luxe à la française (mais aussi du

secteur en général, qu'il soit italien, britannique ou américain) date du milieu de la décennie 1980 avec la création de LVMH, le groupe multimarques (françaises et internationales) de Bernard Arnault, puis de son alter ego et rival Kering, le groupe de la famille Pinault (lui aussi multimarques, françaises et italiennes notamment). Mais cette nouvelle industrie du luxe a peu à voir avec les maisons traditionnelles façon Christian Dior de l'empire déchu Boussac. Le luxe devient une industrie d'offre multiple (parfums, prêt-à-porter, accessoires...), déclinée systématiquement et globalement vers les nouvelles classes moyennes et supérieures liées à la mondialisation dans de nouveaux espaces de consommation dédiés (boutiques, *malls* commerciaux, aéroports, etc.)

En ce qui concerne le reflux de l'américanisation, on peut le comprendre comme l'achèvement du processus de rattrapage amorcé en 1945. Publié en 1968, l'ouvrage de Jean-Jacques Servan-Schreiber *Le défi américain* marque le moment où l'Amérique, hier le modèle « à imiter servilement » (phrase des ingénieurs d'EDF à l'égard des PWR, les réacteurs à eau pressurisée sous licence Westinghouse qui vont équiper le grand programme nucléaire français) devient un rival à l'égard duquel on peut justement rivaliser et s'émanciper. Comme il a été dit plus haut à propos de la question d'Olga Melnichenko, le modèle américain apparaît fané, parce qu'il a été assimilé, voire dépassé. Il ne faut cependant pas sous-estimer son influence ultérieure, au sein des écoles françaises de management qui font très bonne figure dans les classements internationaux et ailleurs, en matière de techniques financières, de modèles de management (*réengineering*, externalisation, *core business*...), de nouveaux outils techniques (Internet, smartphone...) et de style entrepreneurial façon start-ups nées dans un garage grâce au pré-financement du capital-développement (*private equity*)...

L'Amérique n'est jamais morte, comme le montre le modèle actuel des plates-formes commerciales et d'échange animées notamment par les GAFAs, même si pointe peut-être aujourd'hui un modèle chinois en matière d'e-commerce notamment. La question peut d'ailleurs être posée : la France a-t-elle créé et exporté dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle-début du XXI<sup>e</sup>, des modèles d'industrialisation et de management... Il semble que non !

**Samir SAUL (Professeur d'histoire économique et des relations internationales à l'Université de Montréal) – 1 / À propos du bannissement du mot « compétitivité » après mai 1968, je crois me rappeler qu'il était un leitmotiv de la présidence de Pompidou et répandu à l'époque pompidolienne, tout comme la notion de « champions nationaux ».**

MH & FT – Le mot « compétitivité » apparaît encore en 1971 dans l'introduction du VI<sup>e</sup> Plan rédigée par René Montjoie, mais il est absent du reste du texte, qui, élaboré de façon consensuelle avec les syndicats, se borne à exhorter les entreprises à « comprimer leurs coûts et assurer la meilleure commercialisation de leurs produits ». Il est banni des discours officiels. Et pour cause : le Premier ministre de Georges Pompidou est Jacques Chaban-Delmas, dont le programme de « nouvelle société » consiste à accroître les prestations sociales et son ministre des Finances est Valéry Giscard d'Estaing, dont la préoccupation principale est de faire oublier son plan de stabilisation de 1963. Les deux hommes ont d'abord pour objectif de se faire élire président de la République.

La politique des champions nationaux mériterait une investigation historique d'ensemble qui n'existe pas à notre connaissance. Elle prend le plus souvent la forme de fusions sur papier, de simples rapprochements qui se cantonnent à la juxtaposition des actifs existants, sans rationalisations, ni restructurations douloureuses (ne froisser personne au sommet, ne pas remettre en cause les domaines d'activité en place et leurs cadres, ne pas fermer de sites, ni licencier...). Ces fusions ne réalisent que de modestes économies d'échelle sans injection de capital, c'est-à-dire de fonds propres... et ce faute de réels actionnaires privés, l'État n'étant guère capable et désireux de mettre la main à la poche...

*2 / 2<sup>e</sup> question sur la mondialisation – Il est vrai que l'industrialisation des pays du Sud (« émergents » ou Nouveaux Pays Industrialisés - NPI) n'était pas prévue durant les années 1960-1970. Elle semble bien être un résultat de la mondialisation qui prend son élan durant les années 1980. En ce sens, il y a une corrélation entre l'industrialisation du Sud et la désindustrialisation du Nord. En ce qui concerne la France, elle a peut-être été rétive à la notion d'une « économie ouverte » mais, que l'économie soit « ouverte » ou « fermée », les entreprises françaises n'ont pas été gênées par la doctrine. Nombre d'entre elles ont délocalisé leurs unités de production et, de toute évidence, réussi leur mondialisation, même si la France en a pâti sur le plan économique, et d'autres plans aussi.*

MH & FT – Initiée par les États-Unis autour de l'« équation inébranlable » de Cordell Hull, le secrétaire d'État de Roosevelt qui disait notamment : « La paix économique est garantie par l'ouverture des marchés en vue de favoriser l'extension du commerce international, qui est lui-même garanti par la puissance économique », la 2<sup>e</sup> mondialisation (la 1<sup>ère</sup> étant celle du XX<sup>e</sup> siècle) débute au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec l'instauration des GATT dont les Rounds successifs vont sans cesse élargir l'étendue jusqu'à la création de l'OMC en 1994.



Les économies domestiques, généralement semi-fermées (contrôle des changes et des prix, marchés nationaux autonomes de rattrapage) s'ouvrent de façon croissante au fil de leur prospérité qui fait éclater le cercle vertueux mais fonctionnant en vase semi-clos du fordisme (mieux payés dans une industrie plus productive, les ouvriers de l'industrie automobile achètent toujours plus de voitures nationales... jusqu'au moment où ils peuvent et veulent acheter étranger !)

La mondialisation n'est pas un mouvement de vases communicants, industrialisation ici, désindustrialisation là, mais une redistribution dynamique et globale des termes de l'échange selon le paradigme formulé par Ricardo et théorisé par le modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson (HOS). En ce sens, la globalisation économique (terme préférable à celui trop étroitement géographique de mondialisation) ne se résume nullement à la délocalisation, c'est-à-dire à la mise en place de chaînes de valeur mondiales. Elle combine selon des degrés variables des stratégies d'exportation ; de transferts internationaux de technologies et de licences (franchises comprises) ; d'implantations « horizontales » et « verticales » à l'étranger via des acquisitions ou des créations ex-nihilo, à des fins commerciales, industrielles, logistiques ; des partenariats ou des alliances stratégiques, etc.

C'est le virage du « grand large » qu'ont su prendre au cours des années 1980 (avec quelques pionniers dans la décennie précédente) les grandes entreprises françaises, anciennes ou nouvelles réunies dans le CAC 40 à partir de décembre 1987, en trouvant un relais global hors de l'espace national via la constitution de nouveaux pôles de valeur et de profit. L'écrasante majorité des entreprises petites et moyennes est pour sa part restée prisonnière, dans les frontières de l'Hexagone, d'un système fiscal et réglementaire les tuant à petit feu. La lourdeur des prélèvements et les contraintes administratives de toutes sortes les ont empêchées d'investir pour abaisser leurs coûts de production, de faire monter en gamme leurs fabrications et de développer leur présence à l'étranger, ce qu'ont mieux réussi à faire les entreprises des pays voisins. L'Allemagne compte à présent une proportion double de celle de la France pour la population occupée dans l'industrie, la France n'étant plus que la quatrième puissance industrielle d'Europe, derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie.

Il est trop facile d'attribuer le déclin industriel hexagonal à la mondialisation et à la concurrence des NPI. Pourquoi celles-ci affectent-elles beaucoup moins les autres pays de l'Europe alpino-nordique ? La cause réside dans l'adaptation déficiente de la France post-1970 à celle-ci, tout comme à l'impact technique et organisationnel de la 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> révolution industrielle que la France affronte particulièrement mal, par la faute de son système d'éducation et d'apprentissage défaillant. Pour être compétitives, nos entreprises, notre économie ont besoin de jeunes et

d'adultes formés et qualifiés. Le manque de compétences et de qualifications affecte aujourd'hui de très nombreux secteurs, en fait presque tous. Les entreprises peinent à recruter, car elles affrontent actuellement une pénurie de qualifications. De nombreuses études internationales l'ont montré, le taux d'emploi est lié au niveau de compétences et de qualifications. Plus ce niveau est élevé, plus les compétences sont élevées avec, en tête des pays développés, le Japon, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, l'Allemagne, la Suisse ; en queue l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la France... L'échec français en matière de formation et d'apprentissage a de lourdes conséquences sur l'état général de la France et de son industrie.